

## Nouvelle-Zélande



Au cours de l'exercice 2006-07, près de 47 000 personnes se sont vu accorder une autorisation de séjour en Nouvelle-Zélande, soit environ 4 000 de moins que l'année précédente. Les principaux pays d'origine étaient le Royaume-Uni (26 %), la Chine (12 %), l'Inde

(9 %) et l'Afrique du Sud (8 %).

Les migrations de travail à caractère temporaire ont continué de progresser de manière significative. Près de 115 500 permis de travail ont été délivrés en 2006-07, chiffre en hausse de plus de 16 % par rapport à l'année précédente. Ce phénomène s'explique par l'augmentation du nombre de « vacanciers actifs » (*Working Holiday Makers*), de travailleurs étrangers et de diplômés étrangers. Mais alors que l'immigration de travail temporaire augmentait, le nombre de permis délivrés à des étudiants a continué de baisser, quoique plus lentement que les années précédentes. Ce nombre est ainsi passé de près de 69 000 en 2005-06 à 67 150 en 2006-07. Ce phénomène est imputable à une baisse continue des effectifs d'étudiants en provenance de Chine (ils étaient 20 200 environ, soit moins de la moitié des effectifs de 2002-03), alors que les effectifs d'étudiants en provenance de tous les autres principaux pays (hormis le Japon) ont augmenté en 2006-07.

Compte tenu de sa croissance économique soutenue, la Nouvelle-Zélande a intensifié son recrutement de travailleurs migrants temporaires mais aussi permanents, l'an passé – un processus appuyé par la mise en œuvre progressive du Programme global de réforme du dispositif d'immigration qui s'est traduit par un certain nombre de modifications importantes de la politique migratoire en 2007. En août 2007, un nouveau projet de loi sur l'immigration a été soumis au Parlement. Il est actuellement à l'étude.

Une nouvelle loi relative à l'autorisation d'exercer de conseillers en immigration a été votée en 2007. Toute personne qui rend des avis en matière d'immigration en Nouvelle-Zélande est tenue de posséder une « licence » (sauf dispense). La loi porte également sur la création d'une Autorité des conseillers en immigration, organisme indépendant qui administrera le processus de délivrance de licences aux conseillers, en Nouvelle-Zélande comme à l'étranger.

Des modifications importantes ont également été apportées à la politique relative aux migrants qualifiés, en particulier dans l'attribution de points au regard de différentes caractéristiques (y compris un supplément de points de bonus pour l'emploi qualifié, les qualifications reconnues et l'expérience professionnelle dans un secteur identifié comme promis à la croissance, et une définition affinée du terme « emploi qualifié »).

De surcroît, une nouvelle catégorie regroupant les « migrants investisseurs actifs » a été mise en place en novembre 2007. Les candidats sont classés dans des

catégories de priorité différentes suivant le montant qu'ils ont à investir. Les personnes venant investir des sommes modestes sont également tenues de se soumettre à un test à points spécial.

Des changements ont aussi été apportés aux dispositions régissant l'immigration parrainée par la famille. Une quatrième sous-catégorie visant les partenaires et enfants à charge (distincte des sous-catégories « parents » et « enfants et frères et sœurs adultes ») a été créée. Cette mesure est destinée à faciliter davantage l'admission de migrants qualifiés en Nouvelle-Zélande et le retour des Néo-zélandais partis travailler à l'étranger. Il convient de replacer ces dispositions dans le contexte d'un train de mesures plus large visant à tisser des liens avec les Néo-zélandais expatriés tout en incitant un certain pourcentage des personnes hautement qualifiées parmi eux à revenir dans le pays. Cette mesure est importante pour la Nouvelle-Zélande car, si le nombre total d'entrées à titre permanent ou pour un séjour de longue durée enregistré en 2006-07 (87 000), s'est traduit une fois encore par un solde migratoire positif, celui-ci ne représente guère que 10 100 individus.

Les autres modifications incluent la définition de critères de caractère pour les parrains de certains migrants dans un cadre familial, un nouveau critère de revenu minimum pour les parrains de parents (pour s'assurer qu'ils soient en mesure de prendre en charge financièrement ces personnes pendant leur séjour en Nouvelle-Zélande), et l'introduction d'un nouveau visa de visiteur à entrées multiples destiné aux parents et grands-parents afin qu'ils puissent venir plus facilement dans le pays.

En avril 2007, des mesures ont été prises pour aider à répondre aux besoins en main-d'œuvre dans les secteurs de l'horticulture et de la viticulture lorsqu'il n'était pas possible de trouver de travailleurs néo-zélandais adéquats. Aux termes de ces dispositions, les employeurs peuvent maintenant recruter en priorité dans la région Pacifique (et, à défaut, dans le reste du monde) des travailleurs qui ont désormais la possibilité de revenir pour la saison suivante.

Une catégorie dite de « soutien aux familles de réfugiés » a remplacé le dispositif de parrainage de ces familles. L'objectif est d'aider les réfugiés vivant en Nouvelle-Zélande à s'installer, en les autorisant à parrainer des membres de leur famille pour le droit au séjour tout en maintenant un mécanisme de hiérarchisation des priorités dépourvu de toute ambiguïté.

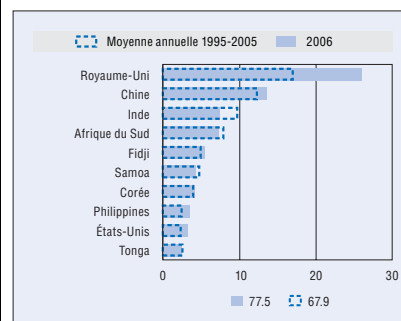
Enfin, une série de mesures ont été mises en œuvre en 2007 dans le cadre du Plan national d'action pour l'installation (SNAP). Ce plan a comme objectif, entre autres, de combler le déficit de services fournis aux immigrants et de recenser les bonnes pratiques concernant des services nouveaux ou élargis dans tout un éventail de domaines.

### Pour en savoir plus...

[www.immigration.govt.nz](http://www.immigration.govt.nz)  
[www.dol.govt.nz/actreview/](http://www.dol.govt.nz/actreview/)

## Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers <i>Définition nationale</i>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	15.2	9.8	13.2	12.0	10.1	11.8	49.8
Sorties	2.9	4.0	7.5	5.0	3.8	6.5	20.5
<b>Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)</b>	Milliers		Répartition (%)				
<b>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</b>	2005	2006	2005	2006			
Travail	14.5	12.9	24.4	23.6			
Famille (y compris la famille accompagnante)	34.8	31.7	58.6	57.9			
Humanitaire	4.9	5.2	8.2	9.6			
Libre circulation	5.2	5.0	8.8	9.0			
Autres	-	-	-	-			
Total	59.4	54.8					
<b>Migrations temporaires</b>	2000	2005	2006	Moyenne annuelle 2000-2006			
<i>Milliers</i>							
Étudiants	45.8	69.2	67.1	72.6			
Stagiaires	0.8	1.8	1.2	1.5			
Vacanciers actifs	13.0	29.0	32.5	22.0			
Travailleurs saisonniers	..	2.9	5.6	4.2			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	..	..	..	..			
Autres travailleurs temporaires	24.1	44.3	47.3	38.1			
<b>Entrées de demandeurs d'asile</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
	0.2	0.4	0.1	0.1	0.4	0.2	0.3

Entrées des 10 principales nationalités  
en % du flux total d'étrangers

## Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	4.2	2.1	2.0	1.9	2.6	3.1	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	2.6	1.5	1.0	0.9	1.6	1.8	23 350
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	4.5	1.7	2.8	2.1	1.3	2.7	2 117
Chômage (% de la population active)	6.2	6.0	3.7	3.8	6.5	4.4	
<b>Composantes de la croissance de la population totale</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	15.9	4.8	9.3	11.1	9.4	12.2	
Accroissement naturel	8.1	7.7	7.6	7.5	7.8	7.2	
Solde migratoire	7.7	-2.9	1.7	3.6	1.6	5.0	
<b>Population totale</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	..	0.1	-0.2	0.1	0.5	0.5	3 260
Personnes nées à l'étranger	..	3.0	5.5	4.6	2.3	4.7	880
Nationaux	..	..	..	..	..	..	..
Étrangers	..	..	..	..	..	..	..
<b>Naturalisations</b>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	..	..	..	..	..	..	29 017

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/443010065806>

Les notes et sources figurent en début de chapitre.